

JEAN-PIERRE SUEUR MAIRE D'ORLÉANS

La proximité de Paris peut-elle être un frein au développement économique de votre ville ?

Il est clair que les villes ne sont pas placées à égalité par rapport au développement économique car elles dépendent en grande partie de leur position sur le territoire et de l'influence qu'elles y exercent. De ce point de vue, les villes à une heure de Paris connaissent une situation particulière : elles sont à la fois en concurrence avec Paris et en concurrence entre elles. Cette dernière concurrence est cependant la preuve que les choses évoluent, et la proximité de Paris peut être un avantage au développement économique de notre ville après avoir été longtemps un handicap. L'amélioration des liaisons ferroviaires et routières, comme celle des moyens de communication, rapprochent suffisamment notre ville de l'agglomération parisienne pour que nous tirions partie de l'attraction qu'elle exerce.

Comment incitez-vous les entreprises à venir s'installer chez vous (aides aux entreprises, nouvelles zones d'activités, développement des voies de communication...) ?
Nous le faisons tout d'abord en menant une prospection en France et à l'étranger, notamment USA et Japon, en commun avec nos partenaires économiques que sont le Conseil



Général du Loiret, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Union Patronale du Loiret.

Dans le cadre de cette prospection, nous le faisons en valorisant les atouts d'Orléans qui sont nombreux : sa localisation stratégique, son tissu industriel comprenant à la fois des grandes entreprises (Sandoz, Servier, Dior, Warner Lambert, Komory...) et des PME-PMI performantes, ses laboratoires de recherche publics et privés (BRGM, CNRS), son université en grand développement et sa qualité de vie.

Enfin, nous mettons en œuvre toutes les infrastructures nécessaires, notamment en développant des parcs d'activités de qualité et de prix très compétitifs soit directement, soit en partenariat avec le Conseil Général ou d'autres communes limitrophes.